

Règlement relatif au Salon des Artistes d'Oupeye et ses environs 2024

Conditions de participation

1° Présentation de l'événement

Où ? L'Echevinat de la Culture et l'ASBL Château d'Oupeye organisent le 4ème Salon des Artistes d'Oupeye dans le cadre prestigieux de la **Galerie La Tour** (Tour du Château d'Oupeye).

Pour qui ? Cet événement s'adresse aux artistes d'Oupeye et ses environs (région de Liège), âgés de 16 ans minimum au 1^{er} jour de l'expo. Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation artistique. Tout candidat artiste passionné, qu'il soit autodidacte, amateur ou professionnel, est le bienvenu. La qualité, le design, la cohérence, l'originalité et la diversité seront les critères de sélection.

Quoi ? Toutes les formes d'art visuel contemporain sont acceptées : dessin, illustration, peinture, sculpture, photographie, installation, etc.

Quand ? Le vernissage aura lieu le vendredi 16 août 2024 de 19h à 21h. L'exposition sera ouverte les samedis et les dimanches du 17/08 au 1/09. Horaire d'ouverture : de 14h à 17h. Ouverture exceptionnelle les dimanches 18/08 et 1/09 à partir de 11h45 jusqu'à 17h (concert & Place des saveurs).

Aucun droit d'entrée n'est demandé aux visiteurs, l'accès est libre et gratuit.
Aucun droit de participation n'est demandé.

2° Authenticité des réalisations

Chaque exposant certifie que les produits présentés sont des réalisations personnelles.

Attention : Si l'artiste a déjà exposé des œuvres lors de la 1^{ère}, 2^{ème} et/ou 3^{ème} édition du Salon des artistes, il devra présenter 3 œuvres différentes.

3° Dossier de candidature comprend :

- Le **formulaire d'inscription** (joint)
- Un **CV artistique** ou une courte de **présentation** du candidat
- **3 photos des œuvres** que vous proposez au jury (de très bonne qualité, en JPEG 300 DPI).

Ces photos seront libres de droits. Le candidat autorise l'organisateur à les utiliser pour promouvoir l'événement sous quelque forme que ce soit.

- Un **dossier Excell à compléter** (joint) (Prénom et nom et nom d'artiste, titres des 3 œuvres proposées, technique employée, matière, dimensions, année de réalisation, prix de vente (qui servira également à valoriser l'œuvre auprès de l'assurance*))

+ une **courte présentation de votre démarche artistique / note d'intention** (5 lignes maximum)

4° Envoi du dossier :

Le dossier de candidature devra nous parvenir pour le 12 mai 2024 au plus tard.

L'entièreté du dossier de candidature est à envoyer à l'adresse mail : culture@oupeye.be

Pour les dossiers ou photos trop lourdes, possibilité de les envoyer via www.wetransfer.com

à la même adresse mail : culture@oupeye.be

Possibilité également d'envoyer le dossier imprimé sur papier à l'adresse postale suivante :

Echevinat de la Culture, rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt

L'organisateur ne prendra en compte que les dossiers complets.

5° Sélection des œuvres exposées

La sélection sera effectuée par les membres du Service de la Culture.

Pour rappel, la qualité, le design, la cohérence, l'originalité et la diversité seront les critères de sélection.

Les artistes sélectionnés seront avertis dans le courant du mois juin et seront dans l'obligation d'exposer uniquement les 3 œuvres choisies.

6° Assurance

L'organisateur s'engage à assurer l'ensemble des œuvres exposées contre le vol, l'incendie et le vandalisme depuis le placement de l'œuvre jusqu'à son décrochage inclus, selon un montant global remis par l'artiste dans le dossier Excell*. Cependant, l'organisateur ne se porte pas responsable des œuvres durant leur transport jusqu'au lieu d'exposition ainsi que durant le trajet retour.

7° Ventes

L'artiste, s'il le souhaite, est autorisé à mettre en vente ses 3 œuvres présentées. Il veillera, cependant, à assurer lui-même la vente de ses œuvres (contact avec acheteur, transaction, ...). L'organisateur ne prendra aucun pourcentage sur les ventes éventuelles.

Toutes les œuvres (même celles vendues) devront rester accrochées jusqu'à la fin de l'exposition, c'est-à-dire jusqu'au dimanche 1/09 à 17h.

L'organisateur s'engage à assurer l'accueil, la surveillance et à donner au public les informations relatives à l'exposition et sur les artistes durant les périodes d'ouverture mais celui-ci ne s'occupera d'aucune vente. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'un quelconque litige lié à la vente ou à la relation entre le vendeur et l'acheteur.

8° Publicité de l'événement

Affiches et flyers imprimés seront à charge de l'organisateur et seront distribués dans une partie de la région par l'organisateur.

Des communiqués de presse seront envoyés à la presse locale.

Des articles et publications seront publiés dans l'Echo d'Oupeye, la Newsletter de la Commune d'Oupeye, sur le site internet de la Commune d'Oupeye, sur Facebook, sur Instagram.

La promotion de l'exposition est le fruit d'une collaboration entre l'organisateur et les exposants. Ainsi, chaque participant recevra un lot d'affiches et de flyers qu'il veillera à placer et à distribuer dans son entourage. De plus, les artistes seront tenus de partager l'évènement et d'assurer également de leur côté la promotion de l'évènement au sein leurs réseaux respectifs.

8° En pratique

L'évènement est ouvert au public sur base de l'horaire décrit au point 1°.

Le **dépôt des œuvres** s'effectuera en journée plus ou moins une semaine avant le vernissage dans la Tour du Château d'Oupeye.

Les artistes devront s'arranger avec l'animatrice responsable de l'évènement afin de confirmer l'heure du dépôt de leurs œuvres. Si les artistes n'ont pas la possibilité de les apporter eux-mêmes, ils peuvent confier leurs œuvres à un proche qui les amènera à leur place sur le lieu d'exposition.

Les artistes recevront plus d'indications concernant l'horaire et le jour de dépôt après la sélection.

Adresse : Galerie La Tour (Tour du Château d'Oupeye), Rue du Roi Albert 127, 4680 Oupeye

La **scénographie** sera assurée par les organisateurs qui en fonction du nombre de participants, des surfaces d'exposition dans le lieu et de la dimension des œuvres feront leur maximum afin que les œuvres soient les mieux mises en valeur possible.

En participant à l'évènement, les artistes acceptent de faire confiance aux organisateurs.

Le **retrait des œuvres** s'effectuera soit le dimanche 1/09 à 17h soit le lendemain, le lundi 2/09 en journée dans la Tour du Château d'Oupeye (les horaires de retrait peuvent encore changer après la sélection). Les artistes devront en temps voulu également confirmer l'heure du retrait.